

# Goose Bay deviendra un centre de chasse tactique de l'OTAN malgré les protestations; quatre Innu cités à procès pour méfait public

---

Tison, Marie

PC

OTTAWA -- Le Canada estime que les protestations contre les vols à basse altitude n'affectent pas les chances de Goose Bay de devenir un centre de chasse tactique de l'OTAN.

Le sous-ministre adjoint aux politiques du ministère de la Défense nationale, Robert Fowler, a expliqué hier que les alliés européens du Canada au sein de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) avaient l'habitude des protestations populaires en matière militaire.

«Je ne pense pas que les protestations aient affecté notre soumission», a-t-il déclaré.

Le Canada est en compétition avec la Turquie pour l'obtention de ce centre de chasse tactique qui, selon M. Fowler, permettrait aux Canadiens de s'acquitter de leurs obligations envers l'OTAN et entraînerait d'importants investissements dans l'économie locale.

Les autochtones de la région de Goose Bay, les Innus, voient cependant d'un très mauvais oeil l'établissement d'un tel centre de chasse, eux qui protestent énergiquement contre les vols à basse altitude effectués présentement à partir de la base de Goose Bay.

Une vingtaine d'Innus subissent présentement leur procès à la Cour provinciale de Terre-Neuve pour avoir occupé la piste d'envol de la base.

Les Innus ont reçu l'appui de groupes pacifistes, qui ont organisé cette semaine un jeûne devant le quartier général du ministère de la Défense nationale à Ottawa pour protester contre les vols à basse altitude. Demain matin, des membres de l'Alliance pour l'action non-violente bloqueront la voie qui loge ce quartier général en érigeant des tentes. Samedi, ils organiseront une manifestation Parlement.

Appui

Hier matin, des groupes pacifistes du Canada, des États- Unis, de la Hollande et de la République fédérale d'Allemagne ont manifesté leur appui à la cause des Innus au cours d'une conférence de presse téléphonique organisée à partir d'Ottawa.

Les Innus soutiennent que les vols à basse altitude au-dessus de leur territoire affectent la processus migratoire des caribous, augmentent le niveau de stress des résidents et affectent le système immunitaire des jeunes enfants.

Le ministère de la Défense a réagi à ces critiques en organisant hier après-midi une séance d'information à son quartier général.

M. Fowler a expliqué que les vols à basse altitude étaient nécessaires pour éviter les systèmes antiaériens modernes. Il a ajouté que c'étaient surtout les pays européens membres de l'OTAN, avec une densité de population bien supérieure à celle du Canada, qui avaient dû supporter jusqu'ici les désagréments de ces vols.

Le sous-ministre adjoint a ajouté que le territoire survolé lors des exercices dans la région de Goose Bay ne comptait aucun résident permanent. Selon lui, un peu plus d'un millier d'Innus sont susceptibles d'utiliser ces terres comme territoire de chasse ou de pêche. Il a affirmé que les autochtones n'avaient alors qu'à communiquer leur itinéraire au ministère de la Défense pour que les pilotes évitent de survoler leurs emplacements.

## Faune

M. Fowler a soutenu qu'aucune preuve ne venait appuyer les dires des Innus en fait de torts causés à la faune. Il a donné comme exemple le troupeau de caribous de la rivière George, qui compte actuellement 700000 têtes, alors qu'il n'en comptait que 50000 au début des années 60. Le sous-ministre a longuement insisté sur les bienfaits économiques qu'entraîne la présence d'une base militaire à Goose Bay, et sur l'essor que connaîtrait la région avec l'installation du centre de chasse tactique de l'OTAN.

Les États-Unis, le Royaume- Uni, l'Allemagne fédérale et la Hollande, qui utilisent déjà la base militaire, ont déjà injecté \$60 millions dans l'économie locale. La base emploie 1600 civils, soit la moitié de la main- d'oeuvre de la région.

Selon M. Fowler, l'installation du centre de chasse tactique entraînerait des investissements d'un demi milliard de dollars.

Il a indiqué que les traités signés avec les pays utilisant actuellement la base de Goose Bay prévoyaient un maximum de 25000 vols par année. Il a affirmé que le nombre de vols était beaucoup moins important en réalité, et qu'il n'atteignait même pas 8000 vols en 1988. Avec le centre de chasse tactique, le nombre maximum de vols passerait à 40000, avec un maximum de 140 avions.

«Il faut espérer qu'il y a moyen de faire cohabiter 140 avions et une population de 1100

autochtones dans un territoire dont la superficie est plus grande que celle de la République fédérale d'Allemagne», a commenté le ministère canadien des Affaires extérieures dans un communiqué.

\*\*\*

#### Quatre Innu cités à procès pour méfait public

NORTHWEST RIVER, T.-N. -- Un juge de la Cour provinciale de Terre-Neuve a cité hier à leur procès quatre Indiens Innu accusés de méfait public lors de manifestations organisées pour protester contre les vols à basse altitude des avions de l'OTAN au-dessus de leur territoire.

Le juge James Igloliorte a rejeté les arguments de la défense qui soutenait que ce tribunal «étranger» n'avait pas juridiction pour procéder dans cette cause. Deux cent vingt-trois personnes ont été arrêtées depuis le début des manifestations contre les opérations de l'OTAN, l'automne dernier.

Plus de 9000 Innu protestent depuis pour que cessent ces vols à basse altitude au-dessus de leur territoire qui couvre une superficie de 259000 kilomètres carrés. Le juge, un Inuk, a statué que même si «les Innu ont subi des préjudices, il n'en demeure pas moins que son tribunal a toute juridiction pour entendre la cause».

Le procès, le premier depuis le début des manoeuvres aériennes, en septembre dernier, se déroule à Northwest River, à 30 kilomètres au nord de Goose Bay. Les quatre accusés sont des membres du conseil de bande Innu-Montagnais-Naskapi. Les Innu soutiennent que les vols à basse altitude et les bombardements simulés ont transformé leur territoire de chasse en vrai champ de bataille.